



Syndicalisme

Trésor

Syndicat National du Trésor -47, avenue Simon Bolivar 75019 Paris – Tél. : 01.53.72.73.03 –
Fax : 01.42.02.49.91 e. mail : tresor@cfdt- finances.fr-
Supplément n°2 au ST 85 Décembre 2001 ISSN 1278-2548

CAP centrale des inspecteurs du 21 décembre 2001 Mouvement de mutation du 1 février 2002

L'ordre du jour de cette dernière CAP Centrale de l'année 2001 comportait trois points :

- examen du 2^{ème} mouvement à équivalence d'inspecteurs du Trésor Public pour l'année 2001.
- Un recours en révision de note
- L'accueil en détachement d'un capitaine de service de santé des Armées , mis à disposition du département du Val de Marne.

1) Les données chiffrées du mouvement à équivalence du 1 février 2002 confirment la moindre importance de ce mouvement qui s'intercale entre celui des RP , au 1 janvier et celui des promus à la liste d'aptitude de B en A au 1 mai 2002.

Pour réaliser ce mouvement le bureau de 2B disposait de 198 vacances initiales (170 vacances fin 2000) ; 779 agents (819 pour 02/2001) ont formulé une demande de changement de résidence , dont 23 demandes de réintégration.

Le mouvement bénéficie à 246 agents , soit un taux de satisfaction de 31,6 % ; 127 inspecteurs changent de fonctions à l'intérieur de leur département et 119 font l'objet d'une mutation interdépartementale..

34 demandes de rapprochement d'époux 87 ont pu être satisfaites , soit un taux de 39.1% , ainsi que 13 demandes de réintégration sur 23 , soit un taux de satisfaction de 56%.

11 situations de surnombre ont également pu être résorbées.

Le reclassement des postes comptables concernaient 203 trésoreries reclassées RP au 1 janvier 2002 ; 8 inspecteurs ont demandé un changement d'affectation à cette occasion , 3 ont obtenu satisfaction.

Les discussions de la CAP ont à nouveau porté sur les avis formulés par les TPG à l'occasion des demandes de changement de résidence des inspecteurs....si tous les Trésoriers – Payeurs Généraux transmettaient la copie des avis aux intéressés , les travaux de la CAP centrale s'en trouveraient allégés , et la communication interne s'en trouverait sensiblement améliorée....à moins d'avoir quelque chose à cacher , on a du mal à admettre une telle résistance.

Une information qui va influencer sur la gestion des effectifs , le nombre de places offert au concours 2002 d'inspecteurs du Trésor ; hors plan de qualification : 426 places (hors plan de qualification qui ne sera connu qu'en début d'année 2002) dont 319 à titre externe et 107 à titre interne.

VOTE : CFDT : pour FO : pour

2) Le recours en demande de révision de note illustre à nouveau le sentiment d'injustice que peuvent ressentir les collègues à l'égard d'un système qui non seulement laisse sur la touche la moitié des effectifs , mais organise également le flou le plus total sur la gestion locale du capital mois.....ainsi édicter comme règle de gestion départementale, pour les « meilleurs d'entre nous » , pas de bonification la 1^{ère} année d'échelon , 1 mois la deuxième année et 2 mois la troisième année , c'est s'exposer à un périlleux numéro d'équilibriste !! C'est ce qui se produit au cas présent....l'administration centrale a suivi l'avis du TPG , pas

de bonification du tout au cours de la deuxième année d'échelon , mais engagement de la direction locale de deux de bonification pour la dernière année d'échelon....c'est bien connu les règles souffrent des exceptions et demain est un autre jour !

VOTE : CFDT : abstention FO : contre

3)Accueil en détachement d'un capitaine , formalité obligatoire après le mise à disposition , avant l'intégration définitive .

VOTE : CFDT : abstention FO : pour

Dates à retenir

Tableau de passage à RP :

- du 21 au 24 janvier 2002 (sous commissions)
- 25 janvier (plénière) avec tableau de mutations complémentaire

Répartition du capital mois :

- 13 février 2002

Passage de B en A :

- 4 et 5 mars 2002 (sous commissions) 7 mars (plénière)
- Actuellement 70 promotions possibles (hors plan social en attente)

Mouvement de mutations :

- au 01/09/2002 des Inspecteurs 12 juin 2002 (sous commission)
- 14 juin (plénière)

Les dossiers doivent parvenir par l'intermédiaire des sections locales CFDT au siège de la CFDT Trésor – 47 Av Simon Bolivar – 75019 Paris (avec copie intégrale de toutes les pièces de la Demande de mutation).

L'élu en CAPC d'inspecteur peut être contacté pour toute information complémentaire souhaitée. Jacques Durel (perception de la Tremblade 017).